

Objet interdisciplinaire SCult

Sciences et cultures : sociétés de la connaissance et médiation des savoirs

1. Contexte :

Parmi les défis qui se posent aujourd'hui au monde de la recherche, le degré et la qualité de l'appropriation des savoirs scientifiques par les citoyens occupent une place décisive. Dans un contexte où, dans nos sociétés démocratiques, des formes de défiance à l'égard des chercheurs et des intellectuels s'expriment de plus en plus ouvertement, il paraît urgent de poser les enjeux de médiation et d'appropriation des savoirs comme un des objets interdisciplinaires (OI) prioritaires de recherche, de formation et d'innovation de l'Université Paris-Saclay.

L'OI SCult pose l'hypothèse selon laquelle un renouvellement de l'étude des enjeux de médiation et d'appropriation des savoirs scientifiques passe nécessairement par **une réarticulation de la science à la culture**. Plus précisément, l'étude des processus contemporains de médiation des savoirs ne peut faire l'économie d'un renouvellement de l'intérêt pour les configurations sociales et culturelles dans lesquelles les savoirs sont – et ont été – produits, transmis, appropriés par les sociétés humaines au cours du temps.

- *Quels sont les acteurs principaux de la médiation des savoirs et comment leur rôle a-t-il évolué ?*
- *Quels canaux de transmission sont mobilisés et quelle place les productions culturelles occupent-elles dans cette diffusion ?*
- *Dans quelle mesure la diffusion des savoirs scientifiques a-t-elle affecté les sociétés, en temps de paix comme en temps de guerre, leurs représentations, imaginaires, la perception que les individus ont d'eux-mêmes, des autres et du monde ?*
- *Quel est le rôle de la langue et de l'image comme vecteurs de diffusion et d'appropriation des savoirs scientifiques, mais aussi comme facteur d'inclusion / d'exclusion ?*

Pour permettre une telle réarticulation entre science(s) et culture(s), le périmètre de l'Université Paris-Saclay constitue **un terrain d'étude idéal des liens entre la société et les formes de production et de médiation des savoirs**. Il offre en effet l'expertise de nombreuses disciplines réfléchissant à leur propre médiation, de plusieurs laboratoires travaillant spécifiquement sur les formes de production, circulation, médiation et transmission des savoirs, quand d'autres encore ont une expertise reconnue dans l'étude des productions et des configurations sociales et culturelles.

Programme exploratoire de recherche et de formation, l'objet interdisciplinaire « SCult » vise à fédérer au cours des cinq prochaines années ces différentes communautés autour de cinq questionnements majeurs :

- Culture, vectrice et médiatrice des savoirs
- Médias comme filtres, relais ou prescripteurs des connaissances scientifiques
- Construction des savoirs et leurs conditions matérielles et symboliques de production
- Etude des rapports entre savoirs et pouvoirs
- Epistémologie de la connaissance et enjeux de transmissions scolaires et universitaires

Ce programme accordera une place importante aux questions de **réflexivité et d'épistémologie de la connaissance**. Il permettra de mieux évaluer les modalités selon lesquelles les travaux de sciences humaines et sociales peuvent venir éclairer les processus de médiation de l'ensemble des savoirs scientifiques.

Objet interdisciplinaire SCult**Sciences et cultures : sociétés de la connaissance et médiation des savoirs**

En termes pratiques, cette expertise collective pourra aboutir à la **conception de formes nouvelles de médiation à destination de publics divers** (scolaires, étudiants et « grand public ») et favoriser l'identification des compétences à développer à l'avenir pour exercer les métiers de la médiation (journalisme scientifique, médiateur scientifique, responsable des publics...).

2. Appel à projets :

Dans le cadre de sa programmation scientifique 2024, l'OI SCult a décidé d'accompagner des projets de recherche pour un montant maximal de 5 000 € par projet subventionné. L'appel est ouvert à l'ensemble des doctorants, chercheurs et enseignants chercheurs des laboratoires associés à l'OI. Ces projets doivent encourager la synergie entre laboratoires de l'Université Paris-Saclay, et privilégier la pluridisciplinarité.

✚ Actions éligibles aux subventions :

- **Organisation d'évènements** : séminaires, workshops, journées d'études, colloques, ...
- **Aide à la recherche de terrain** : transcriptions, déplacements et opérations de collecte de données
- **Aide à la diffusion** : publication, traduction ou à des projets de vulgarisation des savoirs
- **Aide à la conduite de projets collectifs** : émergence de projets collaboratifs

✚ Conditions d'éligibilité :

Le projet portera sur au moins un des axes problématiques du programme de l'OI SCult :

- *Culture, vectrice et médiatrice des savoirs*
- *Médias comme filtres, relais ou prescripteurs des connaissances scientifiques*
- *Etude des rapports entre savoirs et pouvoirs*
- *Epistémologie de la connaissance, des enjeux de transmissions scolaires et universitaires des savoirs scientifiques*
- *Construction des savoirs, conditions matérielles et symboliques de production*

Les bénéficiaires s'engagent à ce que les données produites dans le cadre de leur projet soient ouvertes. Les projets soutenus pourront être l'objet d'une présentation à l'occasion de la tenue d'un événement scientifique organisé par l'OI.

3. Calendrier :

- Date limite d'envoi des dossiers de candidature : **lundi 22 avril 2024**
- Date de notification des propositions retenues : **vendredi 24 mai 2024**
- Date limite d'utilisation des fonds : **mardi 31 décembre 2024**

Objet interdisciplinaire SCult

Sciences et cultures : sociétés de la connaissance et médiation des savoirs

4. Modalités de candidature :

Les pièces constitutives du dossier de candidature sont les suivantes :

- **Présentation du projet** et mention de la / les thématique(s) l'OI SCult concernée(s) en 2 pages maximum : titre et / ou acronyme, résumé
- **Proposition de rendu** : Compte-rendu synthétique et / ou visuel (affiche, photographie, captation audiovisuelle, ...) de l'action édité par des étudiants et / ou enseignants chercheurs – à envoyer avant la fin du financement (31 décembre 2024)
- **CV** des porteurs de projet
- **Lettre de soutien** des directeurs de laboratoires
- **Contrat d'édition** (copie) pour les aides à la publication
- **Budget prévisionnel** avec fléchage précis des recettes et des dépenses, et justificatifs : devis et / ou facture proforma

Les dossiers en format PDF devront être transmis par voie électronique uniquement à l'adresse mail suivante : oi.scult@universite-paris-saclay.fr - objet : *AAP 2024 [CANDIDATURE]*.

Les candidatures seront évaluées par le Comité de pilotage et le Conseil de l'OI SCult.

5. Dans l'éventualité d'un avis favorable :

La gestion des crédits accordés sera assurée par les laboratoires auxquels l'OI versera l'allocation de moyens accordée lors des délibérations. Ces crédits ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un engagement par anticipation. Aucun remboursement de frais engagés antérieurement à l'octroi de la subvention ne sera effectué.

En plus de faire apparaître le logo de l'OI SCult, les supports de valorisation et de communication devront comporter les mentions suivantes :

1. « *Avec le soutien de l'OI SCult de l'Université Paris-Saclay* » pour les documents en langue française et « *With the support of the OI SCult Paris-Saclay* » pour les documents en langue anglaise.
2. « *Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat au titre de France 2030 portant la référence "ANR-11-IDEX-003"* » pour les documents en langue française et « *This work has been supported as part of France 2030 programme "ANR-11-IDEX-0003"* » pour les documents en langue anglaise.